

CONDITIONS GENERALES **Dogsitting-Lyon**

Dogsitting-Lyon n'acceptent pas les chiens de catégories 1 et 2 répertoriées par la loi.

SANTE DE L ANIMAL

Dogsitting-Lyon se réserve le droit de refuser les animaux nécessitant des soins lourds.

Le propriétaire de l'animal s'engage à nous remettre le carnet de santé de l'animal pour la durée de la prestation ainsi que les coordonnées du vétérinaire. Les vaccins de l'animal doivent être tenu à jour.

En cas d'urgence pendant la prestation (maladie, accident...) Dogsitting-Lyon s'engage à prévenir le propriétaire dans les plus brefs délais et à amener l'animal chez son vétérinaire ou un confrère proche.

En cas d'impossibilité à joindre le propriétaire, celui-ci autorise Dogsitting-Lyon à prendre toutes les mesures nécessaires pour la santé de l'animal et ce sans son accord.

Toute intervention nécessaire en cours de prestation chez le vétérinaire et les éventuels frais liés sont à la charge du propriétaire.

Dogsitting-Lyon décline toute responsabilité en cas de décès naturel d'un animal durant sa prestation.

Dogsitting-Lyon ne peut être tenu responsable en cas de disparition d'un animal ayant un accès à un extérieur (balcon, jardin, cour...).

Frais à la charge du propriétaire: La nourriture, la litière, soins parasitaires, produits et accessoires de toilettage, les éventuels médicaments prescrits.

MODALITES DE REGLEMENT

Dogsitting-Lyon ne prend aucuns frais de dossier ni d'inscription. La pré visite est gratuite.

Pour toutes prestations, un acompte de 30% du montant total sera demandé à la signature du contrat. Le solde de la prestation sera réglé lors de la pré visite, à la remise des clefs et avant le début de la prestation.

En cas d'annulation du contrat, les sommes perçues pour la prestation seront remboursées à condition que cette annulation soit signifiée 1 mois avant la date du début de la prestation.

En cas d'annulation en cours de prestation, les sommes perçues ne seront pas remboursées.

Dogsitting-Lyon prend des frais de 7€ pour tout retour de clefs en mains propres.

Dogsitting-Lyon acceptent uniquement les règlements par chèque, espèces et virement bancaire.

GARANTIES

Dogsitting-Lyon s'engage à respecter l'anonymat de ses clients et la confidentialité de leurs coordonnées.

Nous sommes couverts par une assurance responsabilité civile professionnelle souscrite auprès de Matmut Entreprises.

En cas de prolongation de la durée de la prestation, Dogsitting-Lyon s'engage à maintenir ses prestations auprès de telles qu'elles ont été validées lors de la signature du contrat. Les frais occasionnés par cette prolongation sont à la charge du propriétaire qui s'engage à les payer dès son retour.

Dogsitting-Lyon Siret : 52298615700017

David Hostachy: 0650862127 d.hostachy@dogsitting-lyon.fr